

Marseille, le 24 juin 2024

MARSEILLE

La Ville de Marseille et Euroméditerranée annoncent le lauréat du concours d'architecture pour la réalisation de la piscine de Bougainville

À l'issue du concours d'architecture, lancé en octobre 2023, la Ville de Marseille et l'Établissement Public d'Aménagement Euroméditerranée (EPAEM) ont retenu le groupement de maîtres d'œuvre RAUM pour la réalisation de la piscine municipale Bougainville, à Marseille.

Parmi les quatre groupements de maîtres d'œuvre invités à concourir (Dubuisson Architecture, Marc Mimram Architecture & Associés, Z Architecture et RAUM), le jury - composé de trois collègues, élus, personnalités qualifiées et maîtres d'œuvre - a choisi de retenir la proposition de l'équipe RAUM.

Le projet présenté par l'atelier d'architecture de Julien Perraud, Benjamin Boré et Thomas Durand a su convaincre par la qualité d'ambiance des espaces intérieurs, sa fonctionnalité et également par l'intégration de l'équipement aquatique dans son environnement.

Ce projet marque une étape supplémentaire dans le plan d'apprentissage de la nage à l'échelle de la Ville de Marseille, comprenant la construction de trois nouvelles piscines, l'ouverture de bassins mobiles l'été et d'un bassin de nage permanent en mer.

Un complexe aquatique "urbain"

Localisée dans le quartier de Bougainville, marqué par de très fortes mutations urbaines, la future piscine municipale Bougainville sera implantée dans le quartier Bellevue à l'entrée du nouveau parc Bougainville, au cœur du 3^e arrondissement. Cet emplacement, stratégique dans le développement de la Ville de Marseille, imposait au projet et à son architecture un dialogue avec l'ensemble de ses composantes, en offrant aux habitants un équipement sportif fonctionnel et un nouveau lieu de vie de qualité.

Lieu de loisir et d'apprentissage, la piscine de Bougainville se composera d'un bâtiment offrant des espaces intérieurs agréables et généreux, avec notamment une halle bassin ouverte sur le parc. Les habitants pourront profiter d'un bassin sportif, d'un bassin d'apprentissage, d'une pataugeoire avec des jeux, ainsi que d'aménagements extérieurs tels qu'un solarium végétalisé à l'extérieur protégé du parc.

Le complexe sera conçu dans l'idée d'une architecture de parc qui laisse émerger un pavillon dans le végétal. La matérialité et les choix techniques de l'atelier RAUM offrent au projet un intérêt énergétique adapté au climat méditerranéen, grâce notamment à l'usage de matières locales géosourcées et aux matières biosourcées pour les revêtements acoustiques intérieurs, ainsi qu'à la production d'énergie photovoltaïque.

L'équipe complète retenue est composée de :

- RAUM : Architecture 1
- Atelier EGR : Architecture 2
- Sarah ten Dam paysagiste dplg : Paysagiste
- Lamoureux & Ricciotti ingénierie : BET ingénierie des structures
- INEX : Fluides, HQE, SSI, aéraulique, bilan bas carbone, qualité de l'air, STD + Analyse du cycle de vie
- BMF : Economie de la construction
- CERRETTI : BET VRD
- LASA : Acoustique
- BIMIK : BIM Manager / Synthèse
- ERG ENVIRONNEMENT : Pollution Site et Sols Pollués

Prévue pour être livrée au printemps 2027, la piscine de Bougainville constitue un projet à la hauteur des enjeux de la ville méditerranéenne durable de demain et des ambitions portées par la Ville de Marseille et Euroméditerranée en matière d'équipements publics nouveaux offerts aux habitants du Nord de Marseille.

Sous maîtrise d'ouvrage EPAEM, en convention avec la Ville qui finance le projet, les travaux du bâtiment commenceront en septembre 2025.



Crédit : RAUM

Contacts presse :

Ville de Marseille : Service de presse - presse@marseille.fr - 06 32 28 93 71

Euroméditerranée : Stéphanie Laurin - stephanie.laurin@euromediterranee.fr - 06 61 82 60 36